



Conseil exécutif 2019-2020

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #11 - Automne 2019

Jeudi le 10 octobre 2019

Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présent.es:

William Richard

Jacqueline Ohayon

Lauriane Massie

Matilda Bourdeau Chabot

Dereck dumont

Stéphanie Larouche

Ariane Tévis-Beauchamp

Vincent Beaupré

Emie Baker

Malory Grondin

Observateur.rices:

1. Ouverture de la séance

William Richard déclare l'ouverture de la séance à 17h02

2. Désignation du praesidium

**Emie Baker propose William Richard à la présidence et Jacqueline Ohayon au secrétariat.
Vincent Beaupré appuie.**

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

**Ariane Tévis-Beauchamp propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Lauriane Massie appuie.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Arianne Tévis-Beauchamp propose l'adoption des procès-verbaux du 25 septembre 2019 et du 2 octobre 2019.

Malory Grondin appuie.

Lauriane Massie: J'ai remarqué que l'heure de début du huis-clos n'avait pas été ajoutée dans le PV du 25 septembre.

Dereck Dumont: On peut toujours modifier les procès-verbaux. Il faudrait peut-être les mettre en format PDF.

William Richard: Bonne idée, peut-être Jackie tu pourrais repasser, j'ai mis des commentaires. Tu pourrais aussi le mettre en PDF comme Dereck disait.

Jacqueline Ohayon: Okay!

Lauriane Massie: Donc, allons-nous ajouter l'heure pour l'ouverture du huis-clos?

Jacqueline Ohayon: Je peux aller voir l'heure de l'ouverture du document.

AU

5. **Suivi des dossiers en cours**

5.1. **Entente Café des maîtres**

Vincent Beaupré: Pas de suivi. Je vais les relancer.

5.2. **Collants V&O - Barreau**

William Richard: Aucun avancement sur ce dossier.

5.3. **UniversDroit**

William Richard: On les a un peu laissés de côté. On pourrait préparer une rencontre pendant la semaine de relâche.

Arianne Tévis-Beauxchamps: Est-ce que vous savez, pour la commission de révision, quand sera la rencontre?

Matilda Bourdeau-Chabot: Simon fait les sondages habituellement, je peux lui demander.

6. **Dossiers internes**

6.1. **Tente AGED**

Emie Baker: Rien de nouveau.

Dereck Dumont: J'ai envoyé un courriel à la compagnie pour savoir si on pouvait changer juste la toile. Les tentes noires sont plus chères. Pour la blanche, ils nous feraient un rabais de 10%, ça revenait à 432\$ plus taxes. Est-ce qu'on achète une nouvelle toile?

Vincent Beaupré: Je ne vois pas la pertinence, ça ferait un gros trou dans notre budget mobilier.

6.2. **Comité Fond des réfugiés**

Matilda Bourdeau-Chabot: Je n'ai pas encore eu de rencontre, mais j'ai quelques informations. C'est une initiation étudiante, donc seuls l'AGED et l'AGECSDUS y contribuent. Il faudrait voir si on a vraiment atteint le 25,000\$. Tous les profs qui siégeaient sur le comité se sont désistés, alors c'est seulement étudiant. Ils pensaient voir peut-être à le mettre vers les personnes autochtones étudiantes.

Vincent Beaupré: Quand j'ai reçu les chiffres, j'avais l'information que c'est l'argent que l'AGED avait. Reste qu'on n'a pas atteint le 25,000\$ avec l'automne parce qu'on avait 20,307\$ à date avant les cotisations de cet été et automne. Mais 7,580\$ est sorti du compte pour ce qu'on a donné. Il faudrait voir dans quelle proportion on va l'utiliser. De ce que je vois, on a contribué pour 20,000\$ et l'AGECSDUS 7,500\$. (à suivre)

Lauriane Massie: Si le comité décide de rediriger, je crois qu'il y en a un qui est plus générale que juste Droit.

William Richard: J'ai invité l'AGECSDUS à venir à notre CA pour qu'on puisse avoir les discussions à la première semaine au retour de la relâche.

Matilda Bourdeau-Chabot: 1. De ma compréhension, de l'art 10.1, le 25,000\$ est le fonds. Ça pourrait s'interpréter qu'on arrête de cotiser. 2. Pour la redirection du fonds, il faut que ça se fasse en Assemblée Générale pour transparence.

William Richard: Ça serait bien en CA de décider en quelque chose et les amener en AG. Pour l'art. 10.1 des RGs, j'avais interprété que les étudiant.es cotisent 3,50\$ jusqu'à atteinte du 25,000\$. Comme ça, on a un plein contrôle sur ce qu'on cotise.

Matilda Bourdeau-Chabot: On dirait que je vois deux façons de le voir. L'autre interprétation serait juste le fonds top 25,000\$ sans prendre en considération le reste.

Lauriane Massie: Si on l'interprète comme qu'on cotise juste l'AGED... Ce n'est pas clair, l'article s'interprète de n'importe quelle façon. Ce n'est pas certain.

Dereck Dumont: On pourrait sortir les PV du CA quand ce sera adopté.

Vincent Beaupré: On ne peut pas l'interpréter ainsi à cause de la suite que le reste serait redirigé vers les activités générales vu qu'on a changé l'article. Je vois mal comment on pourrait dire qu'on arrête de cotiser.

Lauriane Massie: Est-ce que le comité c'est un comité de l'AGED? Non, alors je ne vois pas pourquoi on déciderait en AG?

Matilda Bourdeau-Chabot: Comment la représentante me l'a présenté c'est que c'est un comité de l'AGED qui n'a jamais été intégré. Selon eux, le comité repose sur nos épaules. Que ce soit un comité de l'AGED ou pas, c'est l'argent des membres alors ces dernières doivent être consultés avant que le fond soit redirigé. Je crois qu'on va séparer les fonds de l'AGED et de l'AGECSDUS et décider pour chacun.

6.3. **Collaboration avec l'AGECSDUS**

Matilda Bourdeau-Chabot: Je voulais vous tenir au courant. J'ai eu une rencontre la semaine passée. Ils ont changé de présidence, donc les deux personnes ne voyaient pas la collaboration de la même façon. La deuxième la voit de façon plus large. Il ne serait pas

possible de mettre des postes de membres pour tous nos comités, mais ils aimeraient participer à organiser des activités avec certains comités et apporter du financement pour pouvoir y participer. Je pourrais faire une publication dans le groupe des coordos pour demander s'il y a un intérêt. Il y aurait ensuite un contact avec les gens pour faire du financement en commun et permettrait la collaboration. Les comités ciblés sont ceux en lien avec la recherche au niveau de la maîtrise (féministe, droit vert l'avenir et diversité). Ce serait favorable pour nos comités. Je ferais la publication dans le groupe des coordos. Les modifications aux RG seraient sur le terme "Membre", car dans les définitions des RGs, le terme «membre» vise les membres de l'AGED seulement. Le comité de Droit notarial ont un campus aussi à longueuil, alors l'élection dans les classes ne fonctionnerait pas. Notre pouvoir est seulement d'entériner, alors je n'imposerais pas une façon de faire, qu'ils soient libres de le faire.

Lauriane Massie: Je pensais que leurs élections étaient déjà à eux mêmes. Mais je viens de voir que non, il faudrait leur laisser faire. En ce moment ce que tu fais est vraiment bien, on s'était dit que peut-être ce serait pertinent que l'externe s'en occupe.

Matilda Bourdeau-Chabot: Pour les élections, il faut juste s'assurer que les élections soient faites. Je pourrais changer le terme, mais le but de l'article est juste de s'en assurer. C'est les élections autonomes dans les classes qu'il faudrait changer. J'avais soulevé que ça devrait être une job de l'externe. Je peux finir pour cette session étant donné que j'ai commencé le mandat.

Emie Baker: Alexandra, la VP interne de l'AGECSDUS m'a contactée pour contribuer aux activités de bien-être. Je vous reviens la dessus après ma rencontre avec elle au retour de la relâche.

6.4. Ménage (!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)

- **AGED**

Malory Grondin: Pour revenir sur une discussion en CA, c'est la responsabilité de tous de faire du ménage pendant sa permanence. La vaisselle, par exemple, il faut le faire. Dans l'AGED en particulier, ce n'est pas le fun de rentrer et que ça soit sale. Pour l'EnDroit, la table, il faut la nettoyer, replacer les choses et s'assurer que ça soit propre. Il faut que ce soit un effort de groupe.

William Richard: Toujours la dessus, quand vous faites le café, il faut nettoyer le cup noir au dessus, sinon on bouche les carafes.

Dereck Dumont: Dans le dossier à Emie, il y a un règlement sur la propreté du local. Ce n'est pas encourageant quand les mêmes le font.

- **EnDroit**

William Richard: À la fin des examens, on fait un gros 'clean-up' de la cuisine. Je ne veux pas le faire le vendredi et tout le monde étudie pour les examens de Samedi. Il faudrait qu'on le fasse le samedi après le dernier examen.

Malory Grondin: Je sais qu'on ne veut pas dire chacun quand on peut ou peut pas, mais je travaille le vendredi et le Samedi je suis à Montréal.

Emie Baker: Je ne sais pas si je pars directement après mon examen. Mais je pourrais contribuer quand même en nettoyant les micro-ondes.

Lauriane Massie: On pourrait le faire en revenant de la semaine de relâche?

Stéphanie Larouche: On n'a pas besoin d'être 10, il faut un moment avec la majorité.

William Richard: La raison pourquoi on la faisait avant la relâche, pour qu'on arrive et c'est propre. Je vais faire un post sur le groupe CE.

- **Guenilles doivent être lavées.**

Matilda Bourdeau-Chabot: Veux vraiment le faire!

6.5. **Comité CAJ - Souper table tournante**

Ariane Tévis-Beauchamp: Laurent aimerait faire un souper table tournante. Le thème est l'Accès à la justice des minorités. Je lui ai dit de nous donner des dates bientôt. Il aimerait le faire soit le 3,4,5 février ou 10, 11,12 février Savez-vous déjà quel jour serait le mieux?

Stéphanie Larouche: Pro Bono a déjà rentré un Panel d'accès à la justice le 12 février sur le Google agenda de l'AGED.

Lauriane Massie: Ça se peut que la finale Coupe Face à Face soit le 3 février.

Ariane: Aussi, il voulait que je précise que ce serait au Café des Maîtres, pas à la Faculté.

Malory: Le 5 février il y a un cocktail McCarthy Tétrault avec droit des affaires à Montréal.

Vincent Beaupré: Casino sera entre le 4 février ou le 11 ou 12... Je vais reconfirmer!

7. **Dossiers professionnels**

8. **Dossiers communication**

9. **Dossiers externes**

9.1. **Retour CM 22 septembre**

Lauriane Massie: Il n'y a pas grand chose à dire. Tous les postes vacants du CE de la FEUS ont été comblés (mais il y a eu une démission quelques jours après (VP communications)).

Ensuite, l'AGEFLESH est arrivée avec des propositions. L'une pour augmenter le salaire des employés de la FEUS (attachés et praesidiums) à 18\$ de l'heure, ce qui n'a pas été adopté, mais le CA de la FEUS a obtenu le mandat de se pencher sur la question. En ce moment, le salaire des praesidiums est à 12,50\$ de l'heure, plus 25% pour le secrétariat. L'autre proposition était que le CA réponde du CM, c'est à dire que c'est le CM qui devrait prendre les grosses décisions. Dans la proposition, il y avait que le budget soit adopté en CM. Ça n'a pas passé.

On a aussi voté d'être en accord avec un partenariat FEUS / AED (accélérateur entrepreneurial Desjardins). C'est Léa (VP engagement étudiant de la FEUS) qui va surtout collaborer avec eux. Ils servent à encourager les initiatives étudiantes.

William Richard: Par rapport à l'AED, c'est ultra-large. C'est à considérer!

9.2. Soirée d'implication FEUS

Lauriane Massie: Elle est le 26 novembre comme vous avez peut-être vu. Léa, la vice-présidente à l'implication étudiante de la FEUS, est venue voir l'EnDroit et trouve que ça serait vraiment bien de la faire ici. Elle veut juste être sûre que l'AGED est d'accord avant de commencer à faire les demandes de permis et tout organiser. Mettez la date à vos agendas (comme Will l'a déjà dit), c'est une soirée vraiment l'fun!

William Richard propose d'accueillir la prochaine soirée implication au local de l'EnDroit.

Malory Grondin appuie.

AU

10. Dossiers académiques

10.1. Processus de choix de cours 3e année

Arianne Tévis-Beauchamp: Me Gaulin m'a transmis un suivi suite à notre rencontre avec le décanat concernant les difficultés et le manque d'informations lié au processus de choix de cours pour les troisièmes années. J'ai mis sur le groupe du CE la procédure détaillée qui est sur le site de la Faculté pour aider les étudiants dans leurs choix de cours. Elle veut qu'on le consulte et qu'on lui propose des commentaires/suggestions si nécessaire. Aussi, pour contrer ce problème, elle amène les solutions suivantes :

- Le fichier sera transmis aux étudiants et étudiantes en novembre et avril de chaque année.
- Un kiosque « Choix de cours optionnels en 3^e année » sera ajouté à la Foire organisée en février.
- Une séance d'informations au même effet, au début en avril, en prévision du choix de cours qui se fait en juin.

Dereck Dumont: Quand on a parlé au décanat, ce n'était vraiment pas la forme le problème, c'était le fond. C'est plus que même si tu suis le fichier, tu ne connais pas le cours. Mais la table c'est vraiment pertinent.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je pense que c'est parce qu'on a amené le point, Me Gaulin voulait revoir la procédure. Je crois qu'elle a bien compris que c'est le choix qui est difficile, et les mesures prises de son côté répondent vraiment bien à la demande qui lui a été effectuée.

10.2. Suivi - cours clandestin

10.2.1. Thomas Champagne

Matilda Bourdeau-Chabot : Thomas a rédigé la lettre d'excuses. Il souhaiterait également entamer une procédure de vote de confiance des personnes administratrices puisqu'il considère que c'est son erreur à titre de président du CA. Il veut parler aux personnes administratrices au début du prochain CA, puis procéder à un vote secret afin de savoir s'elles sont à l'aise ou non qu'il reste en poste. Il faudrait penser à une procédure qui permet d'inclure les votes des personnes administratrices qui ne sont pas en poste actuellement, mais qui le sont à l'hiver.

Lauriane Massie: Je pense que déroger aux RG et le faire par procuration serait plus simple qu'un vote électronique.

Stéphanie Larouche: Est-ce qu'on a un droit de regard sur la lettre?

Lauriane Massie: Je pense que on devrait le laisser, il l'a écrit dans ses mots. Je sais que sa lettre est plus sur le côté défensive, mais je ne vois pas un problème vraiment.

William Richard: On pourrait lui demander de corriger quelque chose qui est faux, soit qu'on le corrige ou on lui dit. Je crois que ça vaut la peine de lui en parler.

Stéphanie Larouche: Juste en lisant sa lettre, on a l'impression qu'il l'a rédigé juste parce qu'il est respo de classe, non quant à sa responsabilité en tant que président du CA et son devoir de veiller au respect des décisions des AG. Il ne fait que mentionner l'article. J'ai vu que c'est écrit dans le texte explicatif.

William Richard: Le point est vrai dans le sens que c'est sa lettre. On pourrait rajouter ce que nous on croit ce qu'il aurait dû faire. Justement, j'avais une intervention par rapport à la lettre d'explication de la grève. On devrait changer 'dans le local' pour 'dans son bureau'.

Arianne Tévis-Beauchamp: Les chargés de cours n'ont pas de bureau, ce sont des locaux de chargés de cours.

Matilda Bourdeau-Chabot: Dans la lettre, on ne met pas le blâme sur Thomas directement, c'est plus vague. Si tu veux modifier, ça ne me dérange pas, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire.

Lauriane Massie: Je trouve qu'il s'excuse beaucoup dans sa lettre. Il s'excuse, je ne crois pas que c'est nécessaire de le dire dans notre lettre, car on a une légère faute la dedans.

Malory Grondin: Je ne suis pas à l'aise qu'on blâme Thomas dans notre lettre, surtout qu'il n'était pas seul. Je ne suis pas à l'aise.

Emie Baker: La lettre d'excuse n'a pas rapport avec le fait que Thomas n'était pas le seul étudiant dans le local. C'est par rapport au fait qu'il est président du CA.

William Richard propose, dans le deuxième paragraphe de notre lettre, ajouter qu'en vertu de cette obligation, il se devait d'avertir le CE qu'un cours de nouvelle de matière se donnait.

Stéphanie Larouche appuie

AU

William Richard propose que Matilda ou l'AGED publie les deux lettres sur le groupe de l'AGED.

Vincent beaupré appuie

AU

11. Dossiers premières année

12. Dossiers financiers

12.1. Poignées machines à café

Vincent Beaupré: J'ai reçu la facture de Malory, c'est un peu différent de ce qu'on avait convenu. On avait parlé d'une poignée qui coûte environ 20\$, mais la facture est de 60\$ et c'est deux poignées.

Malory Grondin: Dans la conversation du CE, j'ai transféré la facture et la conversation avec mon frère pour les coûts. En premier on a regardé pour acheter la pièce du fournisseur, et c'était 4\$. Ils ne font pas la livraison au Canada. Quant aux deux poignées, ils nous ont juste facturé une. La modélisation de la pièce lui a pris une heure et demie. La pièce en tant que tel coûte 20,16\$. 15\$ plus usure de l'équipement = 20\$. Je lui ai mis un 40\$ de l'heure. Mais il est prêt à diminuer le prix vu que c'est mon frère et il le fait pour nous. C'est plus cher, mais 20\$ ce n'est pas cher pour ce qu'on a eu. 40\$ est plus raisonnable peut-être?

Dereck Dumont: J'avais compris qu'on payait juste la pièce. Dans ma tête il le faisait pour nous. Je trouve 60\$ c'est élevé un peu et je ne serais pas prêt à payer ça. Ça serait bien de le récompenser un peu. Mais même 40\$ je trouve que c'est un max.

William Richard: C'est vrai que si on n'avait pas eu accès à son frère on aurait payé pas mal plus cher. C'est bizarre de payer quelque chose au salaire horaire d'une industrie quand

c'est home-made. Mais on a quand même le principe que les personnes qui s'impliquent ne devraient pas payer de leur poche. On a un bon budget de mobilier est ça sert à cela.

Vincent Beaupré: C'est vrai, il reste 476,58 dans la case mobilier. On pourrait l'utiliser. Reste qu'il faut décider d'en montant. Je ne suis pas à l'aise à me prononcer.

Malory Grondin: Je ne sais pas ce que les autres en pensent, je peux proposer qu'on descende à 40\$.

William Richard propose d'accorder 45\$ pour le paiement des poignées en utilisant la case budgétaire mobilier.

Lauriane Massie appuie

William richard: On lui payerait la pièce, et 25\$ pour une main d'oeuvre d'une heure et demie, je crois que c'est raisonnable.

AU

12.2. **Jade Racine Cupcake**

Vincent Beaupré : Jade m'a transmis un message d'Alexandra Rivest-Beauregard : L'AGECSDUS propose un séparation de $\frac{1}{3}$ pour elle et $\frac{2}{3}$ pour l'AGED, ce qui représente la représentation environ des membres présents aux activité. Je vous invite à proposer une séparation comme telle.

Malory Grondin : On n'a pas déjà décidé cela?

Lauriane Massie : Est-ce qu'on peut avoir un montant?

Vincent Beaupré: Environ 26\$

William Richard: C'est pour ça qu'on avait décidé de ne pas mettre de montant fixe, on ne sait pas exactement combien ça va coûter.

13. **Dossiers des activités étudiantes**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Instances**

15.1. **AG**

15.1.1. **Date**

Matilda Bourdeau-Chabot : l'objectif initial était de le mettre pour la décision

du fond des réfugiés. Aussi, Thomas consulte le CA pour déterminer la date exacte.

Lauriane Massie: J'avais ajouté un point, mais il n'est pas là. Il y avait un mandat en cours pour améliorer l'accessibilité et les procédures aux AGs, je me demandais quand on pourrait en parler et/ou si ça a été commencé.

Matilda Bourdeau-Chabot : Je considérais le faire avant l'AG, mais ce serait peut-être difficile de faire un CE avant le prochain.

Matilda Bourdeau-Chabot propose mercredi le 30 octobre à 16h.

Malory Grondin appuie

AU

15.1.2. **Points à aborder**

Matilda Bourdeau-Chabot : Comité fond des réfugié.es, élection promo, entérinement des représentant.es de l'AGECSDUS sur les comités. Avez vous d'autres points à mettre à l'AG?

William Richard: Dans le passé, on avait plein de gens qui nous avait demandé de prendre position sur des dossiers. Est-ce qu'on devrait le demander aux gens à l'AG? C'est toujours pertinent.

Jacqueline Ohayon: On avait parlé de peut-être faire une appui officiel pour le mouvement de la planète s'Invite, vous en pensez quoi?

William Richard: Oui c'est une bonne idée!

16. Varia

16.1. **Prix reconnaissance prof**

Dereck Dumont: Ca serait le fun de me65ttre quelqu'un pour qu'on soit sur que quelqu'un le soumet. Les étudiants se disent que l'AGED le ferait. Je crois qu'on devrait mettre une candidature.

William Richard propose d'ouvrir une plénière

Simon Roy

Marie-Pierre Robert

Andréanne Malacket

Louise Bernier

Véronique Fortin

16.2. **Prochaines rencontres**

- Mercredi 30 octobre 11h30
- Mercredi 6 novembre 11h30
- Mardi 12 novembre 11h30
- Mardi 19 novembre 11h30
- Jeudi 28 novembre 11h30

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 18h39.